



Madame Nathalie PIHAN-FAURET
Directeur des Soins I.F.S.I./I.F.A.S

CONSIGNES CONCOURS D'ENTRÉE POUR A.S. & A.P. du 7 mars 2018

Pour le bon déroulement du concours, et sous peine de se voir éliminés, les candidats doivent respecter les décisions suivantes :

APPEL

Les candidats se présentent à l'**appel à 14h00 dans le hall de l'I.F.S.I.**

Une fois installés les candidats présentent à leur surveillant :

1. **Une pièce d'identité** (carte d'identité, passeport ou carte de séjour pour les étrangers, en cours de validité. **Le cas échéant, une attestation de renouvellement de pièce d'identité doit être présentée et accompagnée soit du permis de conduire, soit de la pièce d'identité périmée.**
2. **Leur convocation.**

CONSIGNES

Les consignes affichées, le système de fléchage et les consignes orales devront être rigoureusement respectés tout au long du concours.

Les consignes seront données oralement avant le début de l'épreuve et devront être scrupuleusement respectées.

Les portes de la salle d'examen ferment à 14h30 précises (début des épreuves). Aucun candidat, passé cette heure, ne pourra accéder aux épreuves de sélection. Il est formellement interdit aux candidats de s'absenter de la salle d'examen pendant l'épreuve.

Toute absence constatée lors de l'épreuve annule la candidature.

Tout candidat surpris en train de tricher, ou ne respectant pas les consignes, sera éliminé immédiatement.

Les sacs doivent rester au sol, fermés. Pas de trousse ni de téléphone portable sur la table. Les téléphones portables doivent être éteints pendant l'épreuve.

LES EPREUVES

L'usage de tout matériel connecté (téléphone, calculatrice, montre..) et de documents personnels est interdit.

N'utiliser qu'une seule couleur d'encre (noire ou bleue), même pour souligner.

Le correcteur dit « blanco » est toléré.

Tout signe distinctif sera soumis à l'appréciation du jury et pourra entraîner l'élimination de la copie anonymisée.

A la fin de l'épreuve, les candidats signent la feuille d'émargement en remettant leur copie, le sujet et les brouillons aux surveillants.

- ✓ Analyse de trois situations professionnelles : de 14h30 à 16h30

Les candidats ne peuvent quitter la salle d'examen avant au moins une heure de composition.

RESULTATS

Les résultats d'admission seront communiqués par courrier, affichage dans l'IFSI et internet (ifsi.ch-larochelle.fr/résultat du concours) le **jeudi 5 avril 2018 – 14h.**

Chaque candidat accepte par la présente les conditions et modes d'affichage des résultats.